

Compte rendu de la réunion des formateurs du 23/04/2024

14 participants

Le Vice -Président, Jean-Pierre accueille une nouvelle bénévole Blandine Bernard qui souhaite s'intégrer comme bénévole à Ramage. Il lui demande de se présenter. Celle-ci indique qu'après des études en informatique, elle a fait toute sa carrière dans ce domaine et souhaite faire profiter les apprenants de son expérience.

Yves, Président de Ramage expose la philosophie de la création de l'Association, il y a une quinzaine d'années. En premier lieu, il s'agissait d'aider les seniors à collationner leurs souvenirs puis très rapidement de les accompagner dans l'acquisition des savoirs et matériels informatiques afin de les garantir contre la fracture numérique qui isole de la vie en société.

Depuis 2 ans, Jean-Pierre l'aide et le remplace avec compétence dans la marche de Ramage. Jean-Pierre le remercie et demande aux bénévoles de présenter rapidement leurs fonctions à Ramage, certains étant là depuis l'origine.

Genevieve fait part des condoléances attristées de Ramage lors du décès de Jean-Bressy un des membres très convivial qui a accompagné dès l'origine beaucoup de débutants.

Ateliers

Etant donné les vacances, les ateliers ont été soit fermés, soit ouverts une semaine sur 2.

Les apprenants ont été peu nombreux.

Jean-Pierre rappelle que les ateliers peuvent décider de traiter un sujet informatique pendant une petite partie de la séance. Michel indique qu'il a collecté une centaine de vidéos sur YouTube qu'il peut les mettre à disposition.

Jean-Pierre indique qu'il a réalisé diverses statistiques pour l'année 2023. Il a notamment constaté que 170 personnes sont venues à Ramage dont à peu près la moitié sont venues 1 ou 2 fois.

Proposition de la Régie immobilière de Paris

Jean-Pierre expose la proposition de la Mairie de Paris de faire profiter d'une formation informatique les résidents de HLM de Paris dans le 16ème. D'après les premiers éléments il s'agirait d'assurer 2 séances par mois.

Il demande si les formateurs sont susceptibles d'être intéressés. Trois personnes se désignent sous réserve de connaître les conditions, les horaires etc.

Il est donc décidé de poursuivre les discussions avec la Régie qui pilote le projet

Assemblée Générale

Celle-ci est prévue le 26 avril 2024 à l'Atelier du 16ème à 16 h 45. Avec les convocations adressées aux adhérents, Jean-Pierre a également envoyé un pouvoir à remplir le cas échéant. Il en a déjà reçu 12.

L'ordre du jour comporte l'actualisation de certains articles du statut dont celui fixant les buts de Ramage pour les rendre plus conformes aux activités actuelles d'accompagnement des seniors dans l'accès au numérique et à internet.

Il s'agit de quelques modifications de forme qui si elles sont adoptées seront transmises aux autorités compétentes et publiées au Journal Officiel.

Jean-Pierre donne ensuite lecture du projet de rapport moral et du compte financier 2023 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée. La présentation des 2 projets a été légèrement simplifiée mais ils récapitulent les diverses activités de l'année 2023 et les impacts financiers

S'agissant des comptes il convient d'observer que les résultats sont positifs car il y a peu de

dépenses. Les réserves sont importantes (presque 30000€) et il conviendra de décider de leur usage. En attendant les fonds sont placés dans un compte rémunéré à la banque.

Les instances seront également désignées notamment, outre le Président, les membres du bureau (vice -président, trésorier, secrétaire général) et du Conseil d'administration qui devrait être plus restreint que le précédent qui était composé de toutes les personnes ayant participé à l'Assemblée.

Genevieve confirme qu'un conseil d'une dizaine de personnes serait souhaitable.

Jean- Pierre demande s'il y a des candidatures Jean-Michel indique qu'il sera candidat.

Cette année, à l'issue de l'Assemblée, il n'est pas possible d'organiser un pot car la Maison des associations ferme à 18 h. D'autres occasions seront trouvées notamment pour y associer les apprenants dans les ateliers.

La prochaine séance de formation est fixée au 14 mai 2024.

Fin de la séance à 12 h.